

Image not found or type unknown



## Délai de signification d'un jugement pénal

Par **cristoffe**, le **08/10/2015 à 16:04**

Bonjour,rrnJ'ai une question au sujet de la notification d'une décision pénale non reçue.rnAprès une condamnation au pénal, existe-t-il un délai de signification par un huissier du résultat du jugement ?rnJ'ai lu que l'huissier avait de 45 jours à 3 mois pour faire la signification mais une fois qu'il a reçu l'ordre de la faire. Quid du délai entre le jugement et l'ordre de signification ?rnMerci par avance.